

Conseil pour l'amélioration des conditions en salle de classe

Recommandations sur les priorités selon la loi :
Mars – décembre 2017 : situation actuelle

Recommandations	Situation actuelle
Appréciation du rendement et évaluation : évaluations provinciales et des conseils	
Instaurer un moratoire de cinq ans sur les nouvelles évaluations des conseils ou du MEDPE, à moins que les propositions soient approuvées par le CACSC.	Mise en œuvre achevée, applicable en continu
Demander au MEDPE et aux conseils scolaires de présenter leurs justifications pour les évaluations qu'ils souhaitent maintenir, éliminer ou simplifier, afin que le CACSC puisse faire des recommandations, avant de relancer la moindre évaluation.	En cours
Demander aux conseils de plus amples renseignements sur ce qui suit : comment accèderaient-ils aux données que les enseignants de l'élémentaire recueillent déjà et les utiliseraient-ils sans accroître la charge de travail des enseignants, que faisaient les conseils individuels ou prévoient-ils faire avant la suspension des évaluations et quelles différences y a-t-il entre les évaluations des conseils et les évaluations provinciales.	En cours
Mettre fin à trois des évaluations et examens exigés par la province : le sondage d'observation en lecture-écriture en 1 ^{re} année; l'évaluation commune de 2 ^e année en mathématiques et l'examen provincial de mathématiques préemploi en 10 ^e année.	Mise en œuvre achevée
Conserver les évaluations provinciales restantes, mais : <ul style="list-style-type: none"> ▪ communiquer et interpréter les données d'évaluation de manière efficace et concise; ▪ élaborer des modules de perfectionnement professionnel (PP) sur la correction des évaluations; ▪ utiliser les résultats des évaluations provinciales pour éliminer ou simplifier la cueillette de données au niveau du conseil scolaires ou des écoles aux fins de la planification de la réussite des élèves. 	En cours
Reporter l'évaluation en lecture, en écriture et en mathématiques de 6 ^e année, qui a lieu à l'heure actuelle avant l'Action de grâce, à la période après l'Action de grâce.	Mise en œuvre achevée
Combiner l'évaluation en lecture et en écriture en 3 ^e année et l'évaluation en mathématiques en 4 ^e année dans une seule et même évaluation. Prévoir la nouvelle évaluation combinée au printemps en 3 ^e année, plutôt qu'à l'automne.	En cours, entrée en vigueur au printemps 2019 (mise à l'essai sur le terrain en 2017-2018)
Demander aux enseignants de langue et de mathématiques de 3 ^e et de 4 ^e année s'ils veulent continuer d'organiser les évaluations existantes cette année ou les suspendre et recommencer avec la nouvelle évaluation combinée en 2018–2019.	Mise en œuvre achevée 86,6 % des répondants ont demandé une suspension jusqu'au printemps 2019.
Introduire des pauses dans les évaluations de 8 ^e année en lecture, en écriture et en mathématiques selon les besoins, comme pour ce qui se fait aux évaluations à l'élémentaire.	En cours, entrée en vigueur au printemps 2018
Simplifier les documents à remplir concernant les adaptations dans les évaluations.	En cours En attente des recommandations de la Commission sur l'intégration dans l'éducation, en mars 2018.
Communiquer les données de l'instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE) à tous les enseignants du premier cycle de l'élémentaire et soutenir les écoles.	En cours Prochain IMDPE en 2018.

Conseil pour améliorer les conditions en salle de classe

Recommandations pour mars – décembre 2017 : situation actuelle

Recommandations	Situation actuelle
Appréciation du rendement et évaluation : politique	
Demander au MEDPE d'élaborer les versions initiales des politiques. Il faut que ces politiques aillent dans l'intérêt supérieur des élèves, respectent le jugement professionnel des enseignants et traitent les préoccupations relatives aux échéances, à l'utilisation de la note zéro et aux pratiques de « non-redoublement » des élèves.	En cours
Développer une base de recherche comprenant des données et des conseils professionnels pour orienter l'élaboration de la politique d'évaluation des élèves.	En cours
Élaborer un plan de consultation comprenant des groupes de discussion d'enseignants, des comités d'école consultatifs, des parents, des élèves et des employeurs. Présenter la structure et les grandes lignes de la politique sur l'évaluation des élèves.	En cours
S'assurer que la politique sur l'évaluation des élèves s'appuie sur un guide pour l'application qui inclut des mesures de soutien aux élèves vulnérables.	En cours
Prévoir du temps aux réunions du CACSC chaque mois pour la politique sur l'évaluation des élèves afin de faire le suivi des travaux.	Mise en œuvre achevée, applicable en continu
Appréciation du rendement et évaluation des élèves : bulletins	
Demander au MEDPE d'expliquer les raisons justifiant les changements apportés aux bulletins au cours des dernières années et de présenter des options pour simplifier les bulletins, notamment avec l'emploi de bulletins électroniques.	En cours
Finaliser un sondage pour les enseignants de la 4 ^e à la 6 ^e année pour savoir s'ils souhaitent la mise en place d'un bulletin intégré, comme c'est le cas au premier cycle de l'élémentaire. Déterminer une façon de consulter les parents et les élèves.	En cours. Sondage complété, plan pour d'autres consultations en cours.
Distribuer le sondage sur les bulletins aux enseignants de la 4 ^e à la 6 ^e année d'ici la fin octobre. Présenter les résultats au CACSC en décembre. Communiquer la décision quant aux changements d'ici le début du printemps.	En cours
Faire correspondre les changements apportés aux bulletins scolaires pour le secondaire aux nouveaux programmes d'études.	En cours Renouvellement des programmes en cours.
Déterminer des changements concrets supplémentaires à apporter aux bulletins et simplifier la dynamique à tous les niveaux, y compris en ce qui concerne les profils d'apprenant, le cas échéant.	En cours
Élaborer un feuillet d'information d'une page clair sur la rédaction de commentaires comprenant des conseils, des exemples et des rectifications de renseignements erronés quant à ce que les enseignants croient qu'ils peuvent écrire ou non.	Mise en œuvre achevée
Assiduité	
Rencontrer la Fédération sportive interscolaire de la Nouvelle-Écosse (FSINE) et d'autres intervenants au sujet de la programmation d'activités scolaires en dehors de la journée d'école normale.	Mise en œuvre achevée
Aller de l'avant quant aux projets pilotes qui comprennent des partenaires communautaires afin de travailler avec les écoles pour fournir des renseignements et des services aux familles ayant besoin de soutien en vue d'améliorer l'assiduité des élèves.	Mise en œuvre achevée
Élaborer une description de tâches indiquant clairement ce qu'un spécialiste du soutien pour l'assiduité (projet pilote) ferait, les qualifications nécessaires pour tenir ce rôle et la relation avec la direction de l'école et d'autres membres du personnel de l'école, ainsi que le personnel d'ÉcolesPlus.	Mise en œuvre achevée
Exiger que le spécialiste du soutien pour l'assiduité soit un enseignant ou un professionnel admissible à la certification d'aptitude à l'enseignement, comme un travailleur social ou un psychologue scolaire.	Mise en œuvre achevée

Conseil pour améliorer les conditions en salle de classe

Recommandations pour mars – décembre 2017 : situation actuelle

Recommandations	Situation actuelle
Investir 1,9 million de dollars au cours des deux prochaines années en vue de mettre en œuvre 14 projets pilotes à l'échelle de la province afin d'améliorer l'assiduité des élèves. Utiliser des fonds afin d'embaucher 14 spécialistes du soutien pour l'assiduité affectés aux écoles ou aux établissements satellites et afin d'appuyer chaque projet pilote au moyen de programmes et de mesures de soutien pour l'assiduité.	Mise en œuvre achevée
Demander aux conseils scolaires de choisir des écoles pilotes aux fins d'examen par le MEDPE et le Syndicat des enseignants de la Nouvelle-Écosse, en fonction des critères généraux fournis par le CACSC.	Mise en œuvre achevée
Mener une évaluation des projets pilotes pour définir les prochaines étapes afin d'étendre ceux-ci à plus d'établissements scolaires.	En cours
Élaborer un modèle que les conseils peuvent fournir aux parents et aux élèves afin de suivre le plan éducatif décrit dans le plan opérationnel pour la politique sur l'assiduité.	Mise en œuvre achevée
Élaborer un certificat d'exemption commun, cohérent avec la description dans la loi sur l'éducation, qui permet aux conseils de dispenser un élève de 15 ans ou plus de ses cours pour cause d'emploi.	Mise en œuvre achevée
Promouvoir la valeur de l'assiduité pour tous les élèves. Fournir des lettres types que les écoles peuvent utiliser afin de communiquer avec les parents.	En cours
Demeurer à l'écoute des commentaires et des suggestions au sujet de la politique et du guide opérationnel, et examiner la politique à la fin de l'année scolaire.	En cours Adresse pour les commentaires et suggestions : attendance@novascotia.ca
Publier la politique sur l'assiduité et le guide pour l'application sans tarder. La faire entrer en vigueur au plus tard le 1 ^{er} octobre.	Mise en œuvre achevée
Demander au MEDPE, en consultation avec un groupe de travail du CACSC, d'élaborer et de communiquer un plan de mise en œuvre afin de soutenir la politique sur l'assiduité.	Mise en œuvre achevée
Demander au MEDPE et aux conseils scolaires de présenter les recherches et les pratiques exemplaires quand il s'agit d'entrer en contact avec les familles ou de proposer d'autres structures de soutien ou mesures de responsabilisation pour renforcer l'assiduité.	Mise en œuvre achevée
Demander au MEDPE de publier l'ébauche de la politique immédiatement pour recueillir et faire parvenir les commentaires et les suggestions au CACSC avant la séance de réunions du 17 mai.	Mise en œuvre achevée
Taille des classes	
Plafonner la taille des classes à 28 (+2) pour le premier cycle du secondaire et à 30 (+2) pour le deuxième cycle du secondaire.	Mise en œuvre achevée
Classes complexes <i>Nota : Il ne s'agit que de recommandations initiales, en attendant que la Commission sur l'intégration dans l'éducation présente son rapport.</i>	
Prévoir des fonds afin d'embaucher 40 enseignants pour un projet pilote au premier cycle du secondaire, afin de faciliter l'enseignement des mathématiques et de la littérature dans les classes qui comportent un grand nombre d'élèves ayant un PPI ou des adaptations.	Mise en œuvre achevée
Créer un fonds de deux millions de dollars pour permettre à jusqu'à 40 écoles prioritaires de recevoir 50 000 dollars. Demander aux écoles de faire part aux autres écoles et au CACSC de leurs résultats et de leur expérience.	Mise en œuvre achevée
Demander aux registraires ou aux autres personnes responsables de la répartition des élèves d'éviter d'affecter un grand nombre d'élèves ayant un PPI à la même classe, quand c'est possible.	Mise en œuvre achevée
Demander aux conseils scolaires de réexaminer l'affectation de leur part des 750 000 de dollars fournis à l'heure actuelle et de gérer ces fonds de façon à veiller à ce que les enseignants qui sont les principaux responsables de plus d'un PPI soient libérés ou aient du temps pour la préparation.	En cours Recommandation à examiner à la suite de la publication du rapport de la Commission sur l'intégration dans l'éducation.

Conseil pour améliorer les conditions en salle de classe

Recommandations pour mars – décembre 2017 : situation actuelle

Recommandations	Situation actuelle
Demander aux conseils scolaires d'affecter la moitié de la journée de PP de l'automne à l'élaboration des PPI et des adaptations de façon autonome par les enseignants.	Mise en œuvre achevée
Rassemblement de données et production de rapports	
Constituer un groupe de travail chargé de faire des recommandations sur des manières de simplifier les processus de rassemblement de données et de production de rapports. Compléter l'inventaire de la paperasserie, l'entrée de données et les tâches administratives en consultant les enseignants quant aux demandes en particulier au sujet de ces éléments. Finaliser l'inventaire avec les directions des conseils scolaires et déterminer des manières d'alléger le fardeau administratif en se posant les questions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Le but du travail est-il clair? • Le travail est-il redondant ou injustifié? • Le travail peut-il être simplifié? • Est-ce que d'autres personnes dans l'école pourraient jouer un rôle pour accomplir le travail? 	En cours
Fournir aux conseils des critères cohérents afin de réduire au minimum le nombre de demandes faites aux administrateurs scolaires et aux enseignants par des agences de l'extérieur aux fins de participation à des études de recherche. Les critères devraient généralement : <ul style="list-style-type: none"> • exclure les mois suivants pour les études de recherche (septembre et juin dans toutes les écoles, septembre, janvier, février et juin dans les écoles secondaires); • accorder à toutes les écoles la possibilité de refuser de participer; • exiger qu'un rapport de recherche soit réacheminé à l'école participante. 	En cours
Communiquer de façon générale et efficace les changements à la planification de la réussite des élèves aux directions des écoles et aux enseignants immédiatement, afin de ne pas perdre encore du temps cette année.	Mise en œuvre achevée, applicable en continu
Journées consacrées à l'évaluation des élèves, à la classification et aux tâches administratives	
Exiger des conseils scolaires qu'ils prévoient les journées au calendrier comme suit : <ul style="list-style-type: none"> ▪ pour l'élémentaire et le premier cycle du secondaire, faire deux des trois évaluations avant la date de remise des bulletins scolaires et la troisième à la fin de l'année pour les tâches de fin d'année; ▪ pour le deuxième cycle du secondaire, prévoir une journée d'administration après les examens semestriels de janvier, mais avant la date de remise des bulletins scolaires, et deux journées après les examens semestriels de juin. 	Mise en œuvre achevée pour 2017-2018 Le Syndicat des enseignants de la Nouvelle-Écosse a inclus cette question dans les négociations, et le gouvernement a déterminé qu'il s'agissait d'une priorité selon la loi pour le CACSC, qui continue à recueillir des commentaires et des suggestions à ce sujet.
Technologies et processus de travail	
Embaucher Service Nouvelle-Écosse pour travailler directement avec les enseignants et les autres utilisateurs de PowerSchool et de TIENET en vue de recommander des changements, à commencer par TIENET. Permettre aux enseignants de gagner du temps grâce à des changements concrets à TIENET qui entreraient en vigueur cette année.	En cours
Explorer des options afin de remplacer le formulaire pour les adaptations de deuxième phase dans TIENET par un formulaire ou une liste de cases à cocher plus simple, soit dans TIENET, soit sous une autre forme commode pour les enseignants.	Mise en œuvre achevée, applicable en continu
Créer et diffuser de brèves vidéos et des guides concis sur les principales activités dans PowerSchool. Les mettre à la disposition des gens sur des sites bien connus et faciles d'accès.	Mise en œuvre achevée, applicable en continu
Diffuser auprès des enseignants et des administrateurs un guide et une brève vidéo sur la marche à suivre pour copier les adaptations, les PPI et les autres documents d'une année à l'autre dans TIENET.	En cours

Conseil pour améliorer les conditions en salle de classe

Recommandations pour mars – décembre 2017 : situation actuelle

Recommandations	Situation actuelle
Mettre fin à l'exigence d'enregistrement des évaluations à deux endroits : dans le registre annuel du programme de l'élève ainsi qu'au haut du PPI.	En cours Volet de consultation des utilisateurs.
Aider les enseignants, les autres spécialistes professionnels des écoles et les parents dans le processus de transition pour les élèves qui passent d'un PPI aux résultats d'apprentissage du programme des écoles publiques dans le cadre du processus de planification du programme.	En cours Renvoi à la Commission sur l'intégration dans l'éducation.
Publier une directive provinciale autorisant les enseignants à présenter les notes moins fréquemment dans PowerSchool, à leur discrétion. Autoriser l'école à déterminer quand la note calculée en cours de processus est affichée, au moins une fois par mois.	Mise en œuvre achevée
Publier une directive provinciale mettant fin à toute pratique exigeant que les enseignants attribuent une note pour chaque résultat d'apprentissage dans PowerSchool, et ce, quel que soit le niveau scolaire.	Mise en œuvre achevée
Confirmer auprès des conseils scolaires et des directions des écoles que les enseignants ont jusqu'à deux jours ouvrés pour répondre aux courriels.	Mise en œuvre achevée
Publier une directive provinciale pour que les enseignants du secondaire puissent attendre la fin de la journée afin de saisir les données sur l'assiduité dans PowerSchool.	Mise en œuvre achevée
Dire aux enseignants de l'élémentaire qu'ils ont uniquement l'obligation d'utiliser Gradebook pour les bulletins scolaires. Pour le reste, l'utilisation de Gradebook se fait à leur discrétion.	Mise en œuvre achevée
Donner accès à TIENET aux adjoints administratifs afin de faciliter le téléversement des documents et réduire le fardeau administratif pour les enseignants dans un contexte de collaboration et de partage des tâches au niveau de l'école.	Mise en œuvre achevée